

FERME des HARBAUX

La Ferme des Harbaux , une des plus petites de Montilliers, se caractérise par :

- 28 ha de polyculture dont
 - 8 ha de céréales (triticale/blé, féverole) consommées par les volailles de l'Amap
 - 20 ha de prairies faits en foin (vendu) ou en parcours pour les volailles fermières
- 2500 volailles fermières en contrat avec 180 familles de l'AMAP de la Gogane du Lys, des Goganes de l'Aubance, NaturAMAPorte et de Valanjou.
- 2 x 400 m2 de bâtiment contenant des poulets bio en contrat avec la coopérative.

Et une finalité, ligne directrice : « PRODUIRE MIEUX, PRODUIRE MOINS »

Une évolution, accompagnée par les amapiens qui l'a menée à abandonner une agriculture industrielle en adoptant les principes d'une **agriculture paysanne et durable** par :

- ✓ **désintensification** des productions
- ✓ l'application d'une agriculture plus **économique, plus autonome, plus protectrice de l'environnement**

Et qui s'est concrétisé par l'agrément de la ferme en **agriculture biologique** en 2010.

Depuis 15 ans la mise en place de la production amapienne a permis de répondre à ces objectifs car pour celle-ci il s'agit :

- d'appliquer les principes de l'agriculture biologique
- de fournir de véritables volailles fermières, en les nourrissant avec les céréales de la ferme, et en assurant l'élevage complet et l'abattage (du poussin au prêt à cuire) sur la ferme.
- de produire des volailles de qualité en élevant des volailles à croissance lente, sur une durée longue (exemple du poulet : 2 kg prêt à cuire à 110 jours) qui privilégie le goût à la performance.
- de proposer de la diversité en volailles :
 - Poulets en février et avril
 - Poulets, pintades en juin
 - Poulets, canards en septembre
 - Poulets, pintades en novembre
 - Coqs et pintades de Noël, poulardes en décembre

En Amap, comment ça marche ?

- ➡ Vous adhérez en premier lieu à l'association ce qui vous permet de vous imprégner de la charte du consommateur que vous êtes devenu et de celle du paysan sur l'agriculture paysanne et durable.
- ➡ Vous passez un contrat annuel de réservation avec la ferme des Harbaux (nombre par catégorie et période, préfinancement de la production sous forme d'un acompte de 7 €/volaille au démarrage de chaque lot de volaille).
- ➡ Vos volailles vous seront livrées sur le lieu habituel de distribution de l'AMAP. Les dates peuvent évoluer légèrement selon la croissance des volailles.
- ➡ Vous dégustez ces volailles de qualité en pensant que vous soutenez ainsi une agriculture plus respectueuse de ses hommes, de ses produits et de notre environnement.

Alain a 62 ans maintenant et pense succession avec Thibaud qui commence un stage paysan créatif en mars 2020. Celui-ci lui permettra d'apprendre le métier et de s'imprégner de l'ambiance amapienne. Vous aurez l'occasion de le rencontrer lors des prochaines livraisons. Alain lui passera la main courant 2021.

À bientôt,
Alain Chazerault

Ferme des Harbaux
La Taunière
49310 Montilliers

Tél 06 89 86 01 89
mail chazerault.alain@wanadoo.fr